

Section Disciplinaire Université (ChatGPT - fiabilité des sources)

Par **Etudiant**, le **04/06/2023** à **11:53**

Etudiant toulousain en alternance, je fais l'objet d'une procédure disciplinaire pour avoir utilisé de fausses sources dans un devoir maison (contrôle continu).

Selon AI Text Classifier, qui est un détecteur de textes générés par IA, le classificateur considère que le texte dans son entièreté est peu susceptible d'être généré par l'IA.

Le devoir fait trois pages, la partie avec les fausses publications en font une, donc 1/4 du devoir environ.

- Les sources en question proviennent d'une recherche de publications dans un domaine spécifique avec l'outil ChatGPT, l'IA a inventé des publications et je les ai reprises dans mon devoir sans avoir conscience de leur inexactitude.
- Ayant par ailleurs utilisé ChatGPT à des fins de traduction pour m'affranchir de mes difficultés en langue Anglaise dans laquelle étaient écrites toutes les publications.
- Deux semaines étaient données pour faire le devoir, la première était une semaine d'examens, la deuxième avec la date de rendu était durant la période en entreprise.
- La date de rendu sur l'ENT (site de l'université) était avancée de 24h par rapport à la date donnée par l'enseignant. Le devoir devait être rendu pour le samedi, il a fallu le faire pour le vendredi avant 23h59 en rentrant du travail.
- Le devoir portait sur un sujet au choix, j'ai utilisé des éléments d'expériences tirés de mes missions en entreprise, preuve que ChatGPT n'a pas rédigé le devoir est l'origine que des publications non fiables dans une partie de ce devoir.
- Les cours pratiques (TD) de recherche en salle machine sur des sites spécialisés ont été donnés un mois après le rendu du devoir, bien qu'ayant connaissance des sites par les cours théoriques (CM), difficultés à effectuer les recherches de publication spécialisée.
- Le devoir en cause a été réalisé en première année de master, bénéficiant de la présomption d'innocence avant la commission, j'ai pu accéder à la deuxième année ayant les résultats suffisants.
- Enfin, une charge de travail importante avec des études en alternance, un mésusage de l'outil ChatGPT pour des recherches et une traduction, pas d'antécédents, élève sérieux avec

des résultats convenables et une mention en licence.

Une jurisprudence dans mon université a sanctionné une élève ayant triché sur un devoir avec ChatGPT de un ans d'exclusion. J'aimerais faire valoir mes explications afin d'obtenir une sanction que je pense proportionnelle à mes actes au vu du contexte mitigant: la note de 0 et un avertissement.

Une exclusion engendrera pour moi l'impossibilité d'obtenir mon master 2 et une rupture de mon contrat de travail en apprentissage avec la perte des salaires et d'opportunités professionnelles.

Comment argumenter pour éviter une sanction disciplinaire allant jusqu'à l'exclusion de l'établissement ?

Si la sanction d'exclusion est prononcée, quel moyen de recours est judicieux ? (Cneser, TA, recours gracieux, hiérarchique, contentieux)

Tous les conseils sont bienvenus. Merci de votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/06/2023 à 14:01**

Bonjour

Tout d'abord vous reconnaissez vos torts c'est une bonne chose !

Je pense que si vous avez adopté cette mentalité lorsque vous passerez devant les membres de la commission disciplinaire, ils pourraient faire preuve de bienveillance.

Plus précisément, il faudra expliquer que vous vous êtes appuyés plus sur votre expérience professionnelle et que vous avez cru bien faire en accompagnant votre devoir de sources scientifiques.

Je précise que les problématiques relatives aux délais du devoir, ne pourront servir d'excuse. En effet, l'enseignant responsable pourra vous répondre que les autres étudiants ont bien réussi à se passer de Chat GPT.

Votre témoignage confirme que Chat GPT n'est pas un outil au service du savoir.

On a déjà eu un débat sur ce point <https://www.juristudiant.com/forum/chatgpt-et-examens-universitaires-t36767.html>

Cela prouve que c'est un outil à proscrire.